

## Bases réglementaires de la Section Jeune Nationale et de l'affiliation jeune

### Préambule

La Section Jeune Nationale regroupe tous les jeunes affiliés à la FSSc. Elle a pour but principal de réunir tous les jeunes suisses dans un organe commun, afin de renforcer l'esprit de groupe et d'offrir des réunions de manière régulière, y compris aux jeunes qui n'ont pas de section jeune à proximité. Par simplicité, la Section Jeune Nationale est abrégée par « SJN » dans la suite de ce document.

L'affiliation jeune est un outil qui permet à un jeune qui ne souhaite pas s'affilier immédiatement à un club pour diverses raisons (éloignement géographique, peu d'intérêt à s'entraîner avec des personnes d'un niveau trop élevé, ...) d'être tout de même affilié à la FSSc, et par extension, à la FISF.

Dans ce document, le genre masculin est employé pour désigner tant des personnes de sexes masculin, féminin ou non défini.

### Première partie : affiliation jeune

#### 1. Principe

L'affiliation jeune permet à un jeune de s'affilier à la FSSc sans devoir nécessairement s'affilier à un club dans un premier temps. Le code club qui sera attribué aux bénéficiaires de cette affiliation est « SJN ».

#### 2. Personnes éligibles

Sont éligibles les joueurs qui seraient en catégorie mini-poussin, poussin, benjamin, cadet, junior et espoir lors de la saison en cours et qui n'ont jamais été affiliés à la FSSc ou dans tout autre fédération de la FISF. Il n'est donc pas possible de renoncer à son affiliation en club pour avoir uniquement une affiliation jeune.

#### 3. Droits offerts par l'affiliation jeune

- L'affiliation jeune offre le statut d'affilié et donc les mêmes droits qu'un affilié « classique ».
  - Exception : impossibilité de vote à l'AG, car pas de représentation par un club
- Participation aux activités de la SJN au prix des affiliés

#### 4. Prix

L'affiliation jeune coûterait le même prix qu'une affiliation « classique », soit 70.- pour les espoirs et 50.- pour les autres catégories jeunes.

#### 5. Affiliation automatique suite au Camp Scrabble & Loisirs

- Les non-affiliés participant au camp Scrabble & Loisirs reçoivent automatiquement une affiliation jeune suite au camp pour le reste de la saison en cours et pour l'entier de la saison suivante

## **6. Affiliation obligatoire à un club après une certaine période**

L'affiliation jeune est provisoire pour les espoirs. Après une saison entière, ces derniers ne peuvent plus en bénéficier et doivent s'affilier à un club pour continuer d'être affiliés à la FSSc.

Les juniors (18 ans et moins) ne sont pas contraints à rejoindre à un club, mais y seront fortement encouragés par les animateurs en fonction de leur motivation et de leur niveau. Ils devront cependant rejoindre un club lors de leur passage en catégorie espoir pour pouvoir continuer d'être affiliés à la FSSc.

## **Deuxième partie : activités de la section jeune nationale**

### **7. Principe**

La SJN ne se substitue pas aux sections jeunes « classiques », mais a pour but de pouvoir réunir tous les jeunes suisses et pour donner des rendez-vous réguliers aux jeunes qui n'auraient pas la chance d'avoir une section jeune près de chez eux.

### **8. Membres**

Tous les jeunes et espoirs affiliés suisses, de manière classique, ou via l'affiliation jeune, font partie automatiquement de la SJN.

### **9. Rencontres**

Les rencontres ont lieu à un rythme approximativement mensuel, en principe, à la salle de réunion de la société nautique d'Ouchy. D'autres activités plus ludiques peuvent être organisées à l'extérieur.

Une collision avec les tournois homologués organisés en Suisse devrait être évitée. C'est toutefois autorisé, si cela ne pose pas de problème aux deux organisateurs.

### **10. Types d'activités**

Les activités peuvent être variées : entraînement normal, jeux liés aux scrabble, scrabble classique, formation à l'arbitrage, activité extérieure pour renforcer les liens, etc.

### **11. Organisation des activités**

Un « responsable SJN » est désigné pour la saison. Cette personne s'occupe de la réservation de la salle ou des salles, de la tenue à jour des affiliés, de la communication sur le site et avec les parents/jeunes et de coordonner les différents intervenants et animateurs. Il peut choisir de déléguer l'organisation des activités à d'autres personnes, en général des jeunes espoirs affiliés à la FSSc.

### **12. Participants**

Les jeunes affiliés reçoivent automatiquement les informations sur les activités et peuvent s'y inscrire. Les jeunes non-affiliés peuvent également y participer avec un tarif légèrement plus élevé.

### **13. Tarif**

Une activité classique à Ouchy coûte 5.- pour un affilié, 10.- pour un non-affilié. Pour des activités extérieures, le tarif est variable. Le paiement est fait sur place.

### **14. Inscription**

Les inscriptions se font via un formulaire sur le site de la FSSc, sur la page dédiée à la SJN.

## **15. Communication**

Une page dédiée à la SJN est présente sur le site de la FSSc. Un calendrier des activités de la saison y est publié en début de saison. Des informations détaillées sur le fonctionnement de la SJN y sont également publiées ainsi que ce document-même. Les activités sont également ajoutées au calendrier général de la FSSc sur le site.

Le site doit être le lieu prioritaire de communication sur les différentes activités. Cependant, deux groupes whatsapp et un groupe discord sont utilisés en complément :

- Un groupe whatsapp réunissant les jeunes espoirs afin de coordonner l'organisation des activités
- Un groupe whatsapp réunissant tous les membres de la SJN (à condition qu'ils disposent d'un téléphone) pour rappeler la tenue des activités
- Un groupe discord pour permettre aux jeunes de discuter entre eux et de se rapprocher. Des activités à distance organisées par les espoirs pourraient également se mettre en place sur cette plate-forme.

Une communication par courrier est également faite en début de saison au domicile des membres de la SJN, afin de leur présenter le programme de la future saison.

## **16. Camp Scrabble & Loisirs**

Le camp Scrabble & Loisirs est intégré aux activités de la SJN. Il fait l'objet d'un cahier des charges séparé.

## **17. Tournoi organisé par les jeunes**

Le tournoi organisé par les jeunes (généralement par les jeunes) est intégré aux activités de la SJN. Il fait l'objet d'une organisation plus particulière.

## **18. Journée d'initiation préalable au concours des écoliers**

La journée d'initiation préalable au concours des écoliers est intégrée aux activités de la SJN. Elle est coordonnée avec l'organisateur du concours des écoliers.